

Cet outil foncier veut être un des principaux interlocuteurs de la filière liège qui mérite d'être valorisée et développée.

Cette association a été initiée par les propriétaires forestiers.

C'est un regroupement de producteurs destiné à réaliser en commun des actions concrètes sur le terrain.



LE CHENE-LIEGE, UNE PASSION

A.S.L. G.F. LA SUBERAIE CATALANE



Directeur : Laurent VIGUIER

Siège social : 23 Route du liège
66490 VIVES

Téléphone : 04.68.83.39.83

Fax : 04.68.83.40.83



Bureau technique

A.E.F. Jérôme LOUVET

Téléphone : 06.11.52.81.76



Association Syndicale Libre
de Gestion Forestière



LA SUBERAIE CATALANE



La suberaie du département des Pyrénées-Orientales est un **patrimoine unique**.

Sa conservation est intimement liée à une **gestion durable**.

Protéger, revaloriser, exploiter et développer la filière sont les principales actions demandées par les propriétaires fonciers et les professionnels du liège.

Pour organiser cette nouvelle orientation, il est indispensable que les propriétaires soient représentés et organisés au sein d'une **structure de regroupement** adaptée à leurs besoins et à leurs demandes.

Ainsi une Association Syndicale Libre de Gestion Forestière a été constituée :

L'ASL GF LA SUBERAIE CATALANE

L'ASL a été créée afin de répondre à plusieurs attentes :



Travaux de revalorisation et de remise en production :

- Travaux subériques : éclaircie sanitaire et sélective, taille, élagage, débroussaillage de pénétration
- Travaux de plantation : plantation de landes, de terres agricoles abandonnées, enrichissement en forêt.
- Travaux d'équipement : desserte, place de dépôt
- Travaux de remise en production : Démasclage, levée de liège brûlé.



Travaux de protection : Création de coupures DFCI, équipements DFCI.



Exploitation et mise en marché des produits de la suberaie.



Développement de la filière liège.

Association Syndicale Libre
de Gestion Forestière



LA SUBERAIE CATALANE

L'ASL est un outil au service de ses adhérents pour **organiser, planifier et réaliser** ce grand projet de revalorisation des suberaies.

A ce titre elle est chargée de rechercher les financements et les aides pour concrétiser son programme annuel d'actions.

L'adhésion des propriétaires à l'ASL engage celui-ci à une gestion durable de sa suberaie, ainsi qu'à adhérer à une charte de bonne conduite du leveur de liège.

L'adhésion est annuelle moyennant une cotisation de 10 € par voix (ex : 0,5 à 1 ha correspond à 1 voix et + de 50 ha représentent 6 voix au maximum).